

ICANN79 | Forum de la communauté – Session communautaire du programme de révisions sur le report de l'ATRT4 et le pilote de révision holistique
Mardi 5 mars 2024 – 9h00 à 10h00 SJU

YVETTE GUIGNEAUX : Bonjour et bienvenue à cette séance consacrée au programme de révision sur le report de l'ATRT4 et le projet pilote de révision holistique ce mardi 5 mars à 13 h UTC.

Je m'appelle Yvette Guigneaux et avec Jessica Puccio, nous serons vos gestionnaires de participation à distance pour cette session.

Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement requises par l'ICANN. Pendant cette session. Les questions et les commentaires seront lus à haute voix s'ils sont soumis dans la fenêtre Question réponse.

Si vous souhaitez parler pendant cette séance, levez votre main sur Zoom. Les participants virtuels pourront allumer leurs micros quand on leur donnera l'ordre et les participants sur place pourront utiliser le microphone qui se trouve dans la salle.

Les services d'interprétation simultanée pour cette session incluent l'anglais, le français, l'espagnol, le chinois, le russe, l'arabe et le

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

portugais. Dites votre nom pour les enregistrements et si ce n'est pas votre nom pour les enregistrements et la langue dans laquelle vous allez parler. Si ce n'est pas l'anglais. Maintenant, je vais passer la parole à Theresa Swinehart, directrice de domaine et stratégie.

THERESA SWINEHART : Theresa Swinehart au micro. Merci beaucoup. Je suis ravie d'être ici et j'ai hâte d'entamer ces discussions sur deux domaines qui sont très importants dans le domaine de ces révisions.

Combien de personnes n'ont jamais participé à ce type de discussion? Très bien. Alors je vais vous parler tout d'abord des parties ou des domaines les plus importants qui ont trait à cette discussion.

L'évolution de la gouvernance au sein de l'organisation et des révisions spécifiques sont une catégorie très importante depuis la création de l'ICANN. Ils font partie du processus d'évolution de l'ICANN, comme cela est établi dans les statuts constitutifs de l'ICANN. Il faut juste rappeler cela, à savoir que les révisions sont ancrées dans ces documents constitutifs qui régissent l'organisation.

Dans cette session, nous allons nous consacrer à deux domaines spécifiques concernant la révision. Tout d'abord, le progrès qui a été accompli autour du projet pilote de révision holistique et ensuite le terme de référence préliminaire qui ont été soumis à consultation publique et se trouvent maintenant au stade de préparation du travail

qui sera lancé. Je voulais vous parler par rapport à cela et par rapport aux prochaines étapes.

Deuxième domaine que je vais aborder aujourd'hui, c'est l'ATRT4. C'est la quatrième révision de la responsabilité et la transparence. Et nous allons parler de la date à laquelle cette révision pourrait être lancée. Ce n'est pas une question de savoir si cette révision doit être lancée, mais plutôt de quand est-ce qu'elle devrait être lancée. Parce qu'il peut y avoir des chevauchements entre les révisions et cela a un impact, bien entendu, sur la charge de travail de la communauté. Nous allons donc parler du moment auquel cette révision pourrait être mise en place. Et par rapport à cela, j'ai envoyé une lettre aux présidents des SO et des AC et j'ai hâte de connaître leur point de vue par rapport à cela.

Maintenant, je vais passer la parole à Larisa qui va mener cette séance. Il y a d'autres séances qui ont lieu en parallèle avec celle-ci et donc je vais peut-être devoir partir bientôt.

LARISA GURNICK :

Je suis Larisa Gurnick. Bonjour à tous, Comme Theresa l'a bien dit, il y a plusieurs séances qui se tiennent de manière parallèle et nous apprécions la présence de tous ceux qui se trouvent ici. Tout d'abord, nous allons passer à la diapo suivante, s'il vous plaît.

On va voir un petit peu l'ordre du jour de cette séance. Comme Theresa l'a bien dit, nous allons parler donc du moment auquel cette révision

ATRT4 pourrait être mise en place. Ensuite, nous allons passer en revue quelques diapos pour nous assurer que nous comprenons tous quel est le contexte de ces révisions. Et ensuite, nous allons parler du projet pilote de révision holistique. Passons à la diapo suivante, s'il vous plaît. Aujourd'hui donc, Theresa a ouvert cette séance. Je suis Larisa Gurnick. Je travaille avec une équipe qui se trouve avec nous aujourd'hui, Evin qui est ici à côté de moi. Jason Kean, qui va participer à distance, Yvette et Jessica qui nous aident également avec la logistique de la session. Nous avons donc une approche hybride pour cette session et j'espère que tout se passera bien.

J'aimerais également accueillir et remercier un membre du conseil d'administration qui est ici présente. C'est Katrina, la présidente du comité sur l'efficacité organisationnelle du conseil d'administration. Je vois également d'autres visages familiers de l'ATRT3 : Cheryl Langdon-Orr, Sebastian Bachollet. Merci d'être ici. Je ne pense pas qu'il y ait d'autres participants à distance de ces groupes.

Et donc, sans plus attendre, je vous souhaite la bienvenue à cette séance. J'ai hâte des discussions productives qui auront lieu pendant cette séance. Jason, vous avez la parole?

JASON KEAN :

Jason au micro. Bonjour à tous! Diapo suivante, s'il vous plaît. Nous allons commencer à parler de l'ATRT4 et du moment où cette révision pourrait être mise en place.

Je vais planter le décor. Tout d'abord, comme Theresa l'a bien dit, tout cela fait partie du programme de révision de l'ICANN. Les révisions spécifiques ont pour objectif de s'assurer que l'organisation ICANN et l'écosystème de l'Internet honorent leurs engagements. Ces révisions aboutissent à des recommandations.

Le deuxième type de révision, les révisions organisationnelles, se focalise sur les améliorations à apporter.

Je ne vais pas rentrer dans les détails à ce niveau. Les révisions spécifiques comprennent les révisions ATRT et les révisions CCT, compétition, confiance et choix des consommateurs, RDS, révision du service d'annuaires de données d'enregistrement, les données SSR.

Et donc ces révisions donnent lieu à des recommandations dont la recommandation de créer une révision holistique. Il y a eu également une recommandation pour faire évoluer la révision organisationnelle pour qu'elle devienne un programme d'amélioration continue.

L'idée, c'est de pouvoir améliorer la manière dont les révisions spécifiques sont mises en place. Diapo suivante, s'il vous plaît!

Où nous en sommes par rapport à ces révisions? La révision RDS3 et la révision SSR3 ont été reportées et cela après une recommandation de l'ATRT3 et une décision sera prise en fonction de l'ATRT4.

Pour ce qui est de la révision CCT deux, elle aura lieu après la nouvelle série. L'ATRT4 été prévue pour avril 2024. Il faut donc se pencher sur le moment où cette révision sera mise en place et ensuite la révision holistique n'a pas encore commencé, mais une décision sera prise après la conclusion du projet pilote de révision holistique dont je parlerai plus tard.

Et finalement, les révisions organisationnelles, comme je vous ai dit avant, elles ont été reportées. Et en attendant l'issue de la recommandation de les transformer en un programme d'amélioration continue. Diapo suivante, s'il vous plaît!

Je vous ai dit qu'il y a beaucoup de révisions qui ont été reportées et qu'il y a des dépendances. Il y a cependant beaucoup de travail en cours par rapport à des révisions précédentes.

En cours, nous avons le programme d'amélioration continue, le CIP dont je vous ai parlé. Ce programme concerne la participation de 20 membres de la communauté, un groupe de coordination également qui s'est réuni à l'ICANN79. C'est un travail qui est en cours.

Ensuite, nous avons la révision holistique, le projet pilote de révision holistique. Il y aura une réunion au mois de septembre. Nous avons également le travail de mise en œuvre du cycle de révision qui se focalise sur des révisions spécifiques et nous avons également la révision de la transparence de la responsabilité ATRT4.

Tous ces projets demandent beaucoup de travail de la part de la communauté. Et tout cela, ce ne sont que les révisions. Nous avons également que la communauté se penche sur de nombreux autres dossiers en ce moment.

Alors décider par rapport à l'ATRT4, la recommandation 3.5 de l'ATRT3 dit que le lancement de tout autre activité de révision devrait être suspendu pendant que le programme pilote de révision est actif.

Nous avons également un travail qui est fait par la communauté sur cette révision holistique et cela représente beaucoup de travail pour les bénévoles. Nous savons donc que c'est un travail très important et nous voulons en tenir compte.

Ensuite, nous avons un précédent pour le report de certaines révisions. Les révisions organisationnelles ont été reportées en 2022. SSR3 et RDS3 étaient des révisions spécifiques qui ont été reportées en 2022.

Et ici, j'attire votre attention sur un hyperlien qui a été envoyé par Theresa. Par rapport aux lettres qui ont été envoyées par Theresa, aux présidents des SO et des AC concernant le moment le plus approprié pour lancer l'ATRT4. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Maintenant que nous avons passé en revue toutes ces informations, nous avons planté le décor et donc j'aimerais savoir si vous avez des

questions ou des commentaires pour que nous puissions entamer une discussion ouverte sur cette question importante, à savoir le moment où ces révisions ATRT4 devraient être mises en place. Je vous passe la parole alors.

YVETTE GUIGNEAUX : Avez-vous des questions? Il n'y a pas de questions en ligne ou dans le chat. Est-ce qu'il y a des questions dans la salle? Quelqu'un souhaite poser une question?

LARISA GURNICK : Sebastien a une question. Allez-y, Sebastien.

SEBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup. Sebastien Bachollet au micro. Je vais parler en anglais. Je suis désolé pour les interprètes. Tout d'abord, j'aimerais revenir en arrière pour voir l'ordre du jour. Tout d'abord, je pense que ce serait peut-être utile de savoir où nous en sommes plus en détail. Excusez-moi. Où nous en sommes par rapport au projet pilote de révision holistique? Car je pense que cela pourrait avoir des conséquences sur ce que je voudrais dire.

Donc on n'a pas parlé suffisamment, je pense. Peut-être qu'on le fera après. Mais je préfère poser la question maintenant, même si je n'obtiens pas de réponse maintenant. Pouvons-nous passer à la diapo où il y a l'ordre du jour et le calendrier?

YVETTE GUIGNEAUX : Alors dites-moi ce que vous souhaitez comme diapositive, Sébastien.

SEBASTIEN BACHOLLET : Celle-ci, très bien. Merci. Alors j'ai quelques questions et quelques commentaires et vous m'arrêterez lorsque vous penserez que je suis trop long.

En ce qui concerne le CIP, j'ai l'impression que c'est un peu le problème de la poule et de l'œuf parce que la définition du cadre de développement doit prendre en compte ce qui est fait par les organisations en termes d'amélioration continue à la fin. Donc il est difficile de dire qu'on n'a pas de programme d'amélioration continue qui fonctionne et en même temps de demander au groupe de donner des informations sur ce qu'ils font dans le cadre d'un programme d'amélioration continue.

Donc, pourquoi ne pas avoir un programme d'évaluation de CIP qui commencerait en juillet lorsque le nouvel exercice fiscal commencera? Est-ce qu'on a besoin d'un cadre pour lancer le CIP? J'ai l'impression que, en fin de compte, on demande de retourner en arrière. Parce que, à cause de ce qu'on fait dans les différentes structures de l'ICANN.

Et puis j'ai aussi une question par rapport à juin 2025, par rapport au suivi de la révision de la révision? Et est-ce que l'on va prendre en

compte le CIP? Et je peux peut-être aussi poser une question sur l'ATRT4 si vous me le permettez avant de choisir la date de démarrage. La question, c'est aussi l'ampleur de l'ATRT. Et c'est important parce que même si on commence dans un an, un an et demi, la fin du processus de mise en œuvre de l'ATRT3 ou de certaines des recommandations de l'ATRT3 et en particulier le programme d'amélioration continue et la révision holistique donc n'auront pas été mises en œuvre. Donc pour moi, l'ATRT4 devrait être organisée, mais avec un champ d'application qui soit bien défini tout en prenant en compte les questions qui n'auront pas été traitées. Voilà, c'est tout pour l'instant. Merci.

LARISA GURNICK :

Larissa au micro. Merci Sébastien. Je vais maintenant répondre à votre première question sur le programme d'amélioration continue et je crois que votre question c'est : Pourquoi a-t-on besoin de mettre en place le cadre pour lancer les efforts d'amélioration continue? Et c'est une excellente question. Et c'est en lien avec la définition des différents éléments. Mais comme vous et d'autres personnes ici ont participé au programme d'amélioration continue et en particulier au Groupe de coordination communautaire. Donc, ce groupe a été mis en place tout d'abord pour rassembler, collecter les informations sur ce que les différents groupes font en vue d'une amélioration continue.

Parce qu'en effet, il y a énormément d'efforts lorsqu'on en fait l'inventaire. On s'en rend compte donc au sein des SO et des AC et autres pour améliorer les choses. Ceci est en cours. Il y a toujours eu ce

type de choses en cours et donc on en est à un point où il faut rassembler tout ceci, se concentrer sur les efforts effectués et utiliser ce qui est utile, ce qui est important pour les structures spécifiques, de manière à trouver un cadre qui soit à la fois cohérent et souple et que l'on puisse appliquer à toutes les SO et AC de manière à ce qu'on puisse suivre, rapporter et mesurer ce qui est fait de manière cohérente dans tout l'écosystème de l'ICANN.

Donc voilà le travail qui est en cours actuellement avec le groupe de coordination de la communauté. Donc, il faut se mettre d'accord sur les critères et les mesures, rassembler tout ça de manière à ce qu'on puisse ensuite faire un rapport public. Et, en fin de compte, les informations informeront la révision holistique lorsqu'elle aura lieu. Donc, j'espère que cela répond à votre question sur le CIP. Mais avant que j'aille plus loin, est-ce que je peux confirmer que j'ai bien compris votre question?

SEBASTIEN BACHOLLET :

Oui, mais même votre réponse me dit que nous sommes... Et quand je dis nous, c'est donc les différentes parties de l'ICANN auxquelles je fais référence. Donc nous avons un programme d'amélioration continue qui est en cours. Donc on va amener ceci au groupe de coordination, mais en même temps, il est écrit que le programme d'amélioration continue commencera en 2025. Pourquoi ne pas le lancer maintenant ou lorsque c'est envisageable? Mais pourquoi attendre la fin du travail sur le cadre? Parce que le travail sur le cadre sera d'autant plus robuste si on est organisé et qu'on peut officiellement lancer l'amélioration continue. Ce que vous appelez la période d'évaluation, je pense qu'il n'y a pas de

contradiction avec cette possibilité dans ce que vous me répondez, parce que, de fait, nous avons déjà un programme d'amélioration continue qui existe et c'est heureux parce que c'est ce qui donne tout son intérêt à ce programme.

LARISA GURNICK :

Larisa au micro. Oui, merci pour ce commentaire. J'aimerais également mentionner autre chose que Jason a d'ailleurs évoqué en juin 2025. Nous devrions avoir un rapport au conseil d'administration en réponse à la résolution du conseil d'administration d'il y a quelques années, sur un statut, un état de fait de la mise en œuvre de ce programme d'amélioration continue.

Donc le cadre sera utilisé et donc il y aura un état des lieux de tout ceci d'ici juin 2025 qui sera donc envoyé au conseil d'administration. Et on saura ensuite ce qu'il faut faire. Parce que juin 2025, c'est vraiment une étape pour se dire : Est-ce que les révisions organisationnelles doivent continuer d'être reportées parce que justement elles seront remplacées par le programme d'amélioration continue? Ou alors est ce qu'il y a de bons motifs de relancer ces différentes révisions?

Donc nous allons avoir l'aide de la communauté dans le cadre de la mise en place de ce cadre. Et cet emploi du temps a pour objectif justement de viser cette date à laquelle on aura des informations du conseil d'administration. Alors je ne sais pas si, Katrina, vous souhaitez ajouter quelque chose là-dessus.

KATRINA SATAKI : Katrina au micro. Oui. Merci beaucoup, Larissa. Je vois que Sébastien a d'autres choses à dire, mais on va peut-être attendre que Sébastien nous parle.

SEBASTIEN BACHOLLET : Sebastien au micro. Oui. Merci Katrina. Je voulais juste ajouter que oui, effectivement, si le conseil d'administration doit prendre une décision en juin 2025, il est effectivement peut être mieux de commencer le CIP à ce moment là parce qu'on aura davantage d'informations. Nous n'avons pas besoin du cadre pour lancer le travail. Il faut que ce cadre soit mis en place. Ce sera utile, mais on peut commencer dès le 1^{er} juillet 2024. La période d'évaluation du CIP se fera neuf mois de travail en plus.

Sinon, la décision devra être prise au deuxième trimestre et non pas en juin. A ce moment-là, on dira stop, on arrête le travail et on change d'approche. Je ne crois pas que ce soit l'intention. Il est mieux que le conseil ait davantage d'informations. Et un des moyens d'avoir davantage d'informations, c'est justement de commencer le CIP aussi rapidement que possible.

KATRINA SATAKI : Katrina au micro. Oui. Merci beaucoup, Sebastien. Je suis tout à fait d'accord. Il n'est pas nécessaire d'attendre un cadre officiel pour lancer l'amélioration continue dans les SO et les AC. Et je sais que beaucoup de groupes, y compris la ccNSO, ont déjà commencé de travailler et c'est très bien.

Mais en même temps, il y a encore autre chose dans les statuts. Nous nous sommes mis d'accord sur ces révisions périodiques et organisationnelles. Donc si nous souhaitons complètement restructurer ce que nous souhaitons faire, il va falloir revenir sur les statuts et donc il faut qu'il y ait une entente commune, nous mettre d'accord et dire : D'accord, c'est là qu'on va, c'est ce qu'on fait.

Donc, je crois que l'évaluation inclura cet accord entre nous. Mais ça ne veut pas dire qu'on doit interrompre les efforts d'amélioration continue. Tout le contraire. Je crois qu'il faut qu'ils soient encouragés, ces efforts.

LARISA GURNICK :

Larisa au micro. Merci beaucoup, Katrina. Je vois que nous avons une question de Sophie de Hey et ensuite de Stéphanie. Sophie.

SOPHIE HEY :

Sophie au micro. Oui. Merci beaucoup. Je regarde la diapositive et je suis très heureuse d'avoir eu cette mise à jour. Mais est-ce que l'objectif de l'ATRT3 était d'avoir d'utiliser l'ATRT4 pour évaluer l'efficacité du projet pilote? Et j'aimerais bien savoir aussi dans quel ordre est-ce que ces différents morceaux étaient censés être mis?

LARISA GURNICK :

Larisa au micro. Merci Sophie. Nous avons des membres de l'ATRT3 avec nous. Donc je vais commencer et ensuite je les laisserai intervenir.

D'une manière générale, lorsqu'on lance une nouvelle révision, donc là on peut faire référence à la quatrième révision de la transparence et de la responsabilité. Généralement, ces révisions ont pour objectif de revenir sur les recommandations des révisions précédentes pour voir comment elles ont été mises en œuvre. Et ça, c'est vrai pour toutes les révisions. C'est un point de départ.

Donc, c'est ce que ferait l'ATRT4. Elle regarderait les recommandations de la révision précédente et elle analyserait leur mise en œuvre. Et je crois que Sebastien y a fait allusion, il nous disait que si l'ATRT4 commence bientôt, à l'heure donc, les informations ne seraient pas prêtes parce qu'en fait le travail n'a pas été terminé sur les recommandations.

Autre chose que je souhaite dire, c'est que lorsque le conseil d'administration a approuvé les recommandations de l'ATRT3 sur une révision holistique qui devait donc être ajoutée aux révisions que l'on appelle spécifiques, leurs directives, c'était de faire un pilote.

Et je sais qu'il y a eu beaucoup de débats par rapport à cette question de savoir ce que ça voulait dire. Ça fait deux ans et demi environ qu'on essaie de définir les termes de référence pour ce pilote. Mais l'idée pour l'instant, c'est que le pilote, cet effort de travail – nous allons vous faire

un point là-dessus dans un instant, donc l'idée, c'était de voir comment est-ce que les choses seraient évaluées? Comment est-ce que les révisions seraient faites? Et donc il y a un certain nombre de livrables.

Donc, l'objectif du pilote, c'est de tout analyser, de s'assurer que la communauté est d'accord sur le comment, parce qu'il y aura une évaluation par les SO et les AC, les différentes structures, et tout ceci sera communiqué au conseil d'administration ainsi qu'à la communauté, avec des directives, des critères sur la possibilité donc d'effectuer cette révision holistique.

Ensuite, le conseil d'administration considérera le travail. Est-ce que cela répond bien aux points du pilote? Est-ce qu'il y a une bonne réponse? Ensuite, on vérifiera que la communauté est d'accord avec ces efforts.

Ce qui ensuite lancerait un processus d'amendement aux statuts avec les commentaires publics, etc. Et ensuite, les révisions holistiques seraient donc intégrées aux statuts. Et il faudrait réfléchir à ces révisions spécifiques et voir quel serait le lien avec la révision holistique.

Donc désolé que ma réponse soit aussi longue, mais j'espère que ça répond à votre question.

SOPHIE HEY : Non, non, c'est très bien d'avoir une longue réponse, une réponse complète. Si je comprends bien, c'est une situation où on fait d'abord la révision holistique du projet pilote et ensuite, on voit s'il est nécessaire d'amender les statuts. Le conseil d'administration, les SO et les AC y réfléchissent. Est-ce que j'ai bien compris?

LARISA GURNICK : Oui. Katrina pourra me corriger si je me trompe, mais le comité OEC dirige le comité sur l'efficacité organisationnelle du conseil d'administration. C'est le comité qui surveille tout ce travail. Nous passons donc par ce comité pour faire des recommandations au conseil d'administration.

Pour ce qui est de la deuxième partie de votre question, votre déclaration, idéalement au moment où l'ATRT4 sera lancée, tout cela aura déjà été effectué et on pourra donc mieux établir les liens entre les différents éléments à ce moment-là.

PAT KANE : Pat Kane, coprésident de l'ATRT3. Merci Cheryl. C'était une excellente question et c'est la base de ce que nous voulions dire. C'est à dire quand nous avons fini l'ATRT3, nous avons pensé que nous aurions déjà fini la révision holistique. Mais ensuite, il y a tout un ensemble de circonstances qui ont eu lieu et nous ne pensions pas être dans cette situation.

Maintenant, par rapport à l'ATRT3, nous avons dirigé le groupe avec Cheryl. Et nous avons parlé à ce moment-là de l'acquisition du point .org et une recommandation par rapport à cela.

Et j'ai parlé avec Sebastien par rapport à cela. C'est de mettre en place l'ATRT4 parce qu'il y a encore des recommandations issues de l'ATRT3 qui n'ont pas été étudiées ou examinées. Et donc il y a le processus de priorisation, la révision holistique.

Ce travail-là va continuer, mais il serait approprié de commencer l'ATRT4 à temps parce que nous ne pensions pas de nous retrouver dans la situation où la révision holistique n'a pas été mise en œuvre à ce moment, à ce moment-là, maintenant.

LARISA GURNICK : Tijani, s'il vous plaît.

TIJANI BEN JEMAA : Je suis un petit peu confus quand je l'écoute dire qu'il faut commencer maintenant l'ATRT4. Nous travaillons déjà à l'amélioration continue. Nous le ferons à notre manière, au niveau de chaque unité constitutive. Si j'ai bien compris ce qui est proposé ici, c'est qu'il faut rapporter au groupe de coordination ce que nous faisons pour essayer de trouver un moyen coordonné de mieux travailler. Et donc lancer l'amélioration continue implique de travailler de cette manière d'une manière coordonnée, coordonnée avec le cadre.

A mon avis, on est tous en train de dire la même chose. Nous voulons tous cette amélioration continue, mais conformément au cadre. Quand on le finira, on pourra travailler de manière coordonnée.

LARISA GURNICK : Jason a levé la main. S'il vous plaît, Jason.

JASON KEAN : Je pense que c'est tout à fait pertinent ce que vous avez dit, Tijani. L'idée, c'est de continuer à faire rapport des efforts d'amélioration continue et il faut qu'il y ait une cohésion par rapport à ces informations, savoir quels sont les principes et comment ces informations sont rapportées et comment elles doivent être interprétées.

Ces informations, éventuellement, pourraient nous aider à mettre en place la révision holistique, la coordination de ces informations. La cohérence de la manière dont ces informations sont communiquées par les différents groupes sont importantes. Ces efforts sont en cours, mais il faut encore travailler sur le cadre pour savoir comment ces informations sont véhiculées. J'espère avoir contribué à la discussion.

LARISA GURNICK : Merci Jason. Je vois que Sebastien souhaite prendre la parole. Allez y, Sebastien.

SEBASTIEN BACHOLLET : Si nous mettons en place un programme d'amélioration continue et que nous rapportons au comité sur l'amélioration, l'efficacité organisationnelle, pourquoi envisageons-nous la date de 2025? Je vais être très direct, mais vous voulez toujours préparer des choses avant de lancer le travail. Nous n'avons pas besoin de savoir comment nous allons rapporter tous de la même manière les informations.

Nous avons deux périodes de trois ans pour travailler sur la manière de rapporter un jour les conclusions d'une révision holistique. Donc, on va mettre de côté la révision holistique. Mettons en place le programme d'amélioration continue. Si on arrive à se mettre d'accord sur la manière de communiquer les informations, génial. Mais sinon, on peut quand même continuer ce programme d'amélioration continue. C'est pourquoi je me demande pourquoi il faut attendre au deuxième trimestre pour lancer ce programme d'amélioration continue. Si en même temps nous le faisons déjà, si nous le faisons déjà. Arrêtons la période d'évaluation maintenant. Et donc ma proposition est un compromis.

Je ne dis pas le 1^{er} juillet parce que je sais qu'il y a le début de l'année fiscale, etc. Il y a des questions budgétaires à prendre en considération pour le programme d'amélioration continue, mais les gens pourraient dire : Commençons demain matin pour cette évaluation de la période,

la période d'évaluation de du programme d'amélioration continue, Voilà la discussion.

Nous pouvons ne pas être d'accord, bien sûr, parce qu'à la fin, on fera ce qu'on décidera. Mais si j'ai bien compris, on n'est pas d'accord ici.

EVIN ERDOGDU :

Merci beaucoup d'avoir soulevé cette question. Je sais que vous représentez l'EURALO et le groupe de coordination de la communauté. Nous essayons de faire en sorte que les révisions organisationnelles puissent se transformer en un programme d'amélioration continue.

Et pour cela, il nous faut une structure, une manière coordonnée de pouvoir faire rapport des activités des différentes structures. Nous devons, nous avons besoin des méthodes communes, surtout quand on va remplacer ces activités et qu'il n'y aura pas un auditeur indépendant. Et donc il faut des principes communs, des critères qui puissent être adaptés par les différentes structures.

Et nous avons 21 représentants dans ce groupe et parfois il y a des contraintes liées à leur propre structure. Notre calendrier est d'à peu près douze mois. Mais bien sûr, si ce travail est fait de manière plus rapide, nous pourrions avancer les dates.

Nous savons que la communauté est tout à fait au courant de ce travail qui est réalisé et c'est pour ça que nous voulons avancer avec cette période d'évaluation. Merci.

LARISA GURNICK :

Pat, s'il vous plaît.

PAT KANE :

Donc la question ici, c'est l'ATR4 et la proposition ici est d'attendre avant de lancer l'ATR4, attendre que les recommandations de l'ATR3 soient mises en place.

Et donc est-ce que vous suggérez pour le lancement de l'ATR4 d'attendre que le CIP ait commencé de manière formelle? Je sais que notre calendrier n'est pas tout à fait final, et donc nous acceptons des suggestions pour savoir comment avancer avec les points qui sont importants.

YVETTE GUIGNEAUX :

Cheryl, je vois que vous avez levé la main.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci. Est-ce que vous m'entendez bien? Très bien. Quand je regarde ce calendrier que l'on voit sur l'écran, et pour être très clair, je crois qu'il y a un bon travail qui a été fait. Et c'est bien de se focaliser sur l'ARTR4. Et parce qu'il y a d'autres questions que l'on pourrait aborder après.

Donc reconnaître qu'il y a donc une question liée aux ressources, il s'agit des ressources de la communauté et donc il faudrait pouvoir séparer les différents éléments et voir quels sont les points complémentaires. On sait qu'il y a des chevauchements et qu'il y a des dépendances et donc peut être que l'on pourrait basculer ou faire avancer un trimestre pour qu'il n'y ait pas de confusion au niveau de la communauté par rapport au moment où l'on publie des consultations publiques, par exemple, des choses qui sont en parallèle.

Alors, pour moi, un petit ajustement sur la révision holistique ou l'ATRT4 pourrait nous donner un peu plus de marge pour ne pas surcharger la communauté qui serait donc un peu, qui pourrait être confondue avec beaucoup de choses qui se tiennent en même temps. Je suggère donc cela. Mais le calendrier original, bien sûr, n'est plus applicable. Nous devons faire du mieux que l'on peut pour trouver une solution.

Essayez d'avoir suffisamment d'informations et de matériel pour pouvoir changer donc le calendrier et voir pour la recommandation 3.6, mettre en place ce programme d'amélioration continue qui n'est pas quelque chose de monolithique, mais plutôt une combinaison de différents éléments qui viennent des autres révisions. Et donc cela peut être fait en parallèle. Et je pense que tout cela pourrait permettre à la communauté de lancer le travail, mais cela va impliquer un énorme effort. Mais il faut tout d'abord pouvoir mieux concevoir les choses.

YVETTE GUIGNEAUX : Merci, Cheryl. Avri, s'il vous plaît.

AVRI DORIA : Je voudrais revenir sur la question qui a été posée par Sophie par rapport à l'ATRT4. Souvenons-nous que l'ATRT4 est une supervision de ce que l'organisation, le conseil d'administration et la communauté ont fait. Et donc nous savons ce que le conseil d'administration, l'organisation fait, comment ils ont abordé les recommandations de l'ATRT3 et donc je pense qu'il faudrait lancer l'ATRT4 dès qu'il sera possible. Mais comme cela a été dit par Cheryl et par d'autres, il est très important de pouvoir le faire. Donc il y a eu des recommandations. Le conseil d'administration a pris des décisions sur ces recommandations. C'est maintenant à l'ATRT4 de voir comment ces recommandations ont été mises en œuvre et comment la responsabilité est traitée par le conseil d'administration et l'organisation. Je pense que c'est le moment parfait de le faire.

LARISA GURNICK : Je crois que votre image s'est gelée à la fin. Mais en fait, le micro s'est arrêté de fonctionner à un moment tout à fait approprié, vous étiez en plein élan.

AVRI DORIA : Désolé, je croyais avoir terminé en fait.

LARISA GURNICK : Merci. Y a-t-il d'autres commentaires, d'autres observations avant de passer au point sur cette révision pilote? Sebastien, allez-y.

SEBASTIEN BACHOLLET : Encore un petit commentaire avant de terminer la discussion. Je pense que ce que vous dites par rapport à la confusion sur les deux révisions, c'est très, très important. Et c'est peut-être ce qui doit nous guider sur ce que l'on met en œuvre en premier et sur comment on le met en œuvre. C'est mon point de vue. Je crois qu'il faut d'abord sortir de cette révision holistique pilote parce qu'on attend depuis tellement longtemps et je dirais dès que c'est démarré, dès que le groupe dit qu'on y va, on peut peut-être lancer l'ATRT4 avec tout ce qu'on vient de dire sur le contenu, etc. Mais il me semble que ce qui est important dans la discussion, c'est ce qu'on a dit par rapport à la confusion, ce qu'a dit Cheryl par rapport à la confusion.

LARISA GURNICK : Merci beaucoup. Et pour conclure sur cette discussion sur l'ATRT4, comme Theresa l'a mentionné, nous espérons avoir les retours des SO et des AC d'ici la fin du mois de mars. Il y a des réunions. Il y a une réunion du conseil d'administration au cours de laquelle le feedback sera envoyé de manière à ce qu'on puisse se décider sur le moment de lancer cette révision ATRT4.

Et nous sommes toujours là pour continuer cette discussion avec vous et avec ceux qui ne sont pas avec nous aujourd'hui. Donc nous sommes à votre disposition et nous continuerons d'avoir ce type de dialogue productif. Nous répondrons à vos questions et comme Sebastien l'a dit, il est important de bien comprendre toutes les composantes et comment elles s'articulent, parce qu'on entend souvent des questions sur ces liens entre les différents morceaux. Donc tout ceci se poursuivra. Je vais maintenant de nouveau céder la parole à Jason pour un point sur le projet pilote de révision holistique. Jason?

JASON KEAN :

Merci Larisa. Je vais être aussi rapide que possible pour qu'on puisse repasser à la discussion. Donc, petit historique sur les recommandations de la révision holistique de l'ATRT3. L'ATRT3 a réfléchi aux fonctions de l'ICANN et donc il y a eu une nouvelle révision qui a été lancée. Le conseil a approuvé la recommandation avec une exception, en termes de priorisation, de disponibilité des ressources et la communauté s'est mis d'accord sur les termes de référence. Diapositive suivante.

Donc, l'exercice de mise en place de termes de référence par la communauté a été lancé. La communauté a d'abord rédigé un premier projet. Ensuite, il y a eu un commentaire public. À la suite de ce commentaire public, l'équipe ToR a révisé les termes de référence sur la base des retours qui ont été faits. Ensuite, la communauté a été de nouveau consultée sur la révision du premier projet des ToR.

Le concept administration lors d'un atelier a reçu une mise à jour sur l'OEC sur la première période de commentaires publics et a fourni d'autres avis là-dessus. Donc, il a été suggéré qu'il y ait un concept. Donc il fallait avoir davantage de directives sur les termes de référence pour répondre aux différents commentaires publics.

Et il faut noter que cet exercice a eu lieu sur une période de deux ans jusqu'à ce que la communauté se mette d'accord sur les termes de référence. Diapositive suivante.

En ce qui concerne le travail de l'équipe de la révision holistique, donc elle s'occupe des lacunes, des directives et des objectifs avec éventuellement des propositions d'amendements aux statuts, des mesures du succès et autres. Donc, par rapport aux directives, donc, vous avez la liste, et ensuite il y aura un test des directives.

Alors, après la révision holistique, que se passe-t-il? Un rapport est envoyé au conseil d'administration. Le conseil d'administration lance une période de commentaires publics pour informer sa considération. Ensuite, considération par le conseil d'administration pour voir s'il y a suffisamment de soutien de la communauté pour s'assurer que toutes les lacunes ont été traitées. Et ensuite, on passe à la procédure relative aux amendements des statuts, de manière à incorporer ce changement dans les statuts.

Alors voilà la chronologie. Nous devrions lancer l'appel à volontaires en avril. Ensuite, réunion inaugurale en septembre. Et donc dans le cadre de cette chronologie, il y a un maximum de 18 mois pour effectuer le travail. Je reviens au ToR qui a duré deux ans pour être approuvé. Donc nous pensons qu'il faudra à peu près 15 mois pour l'équipe de révision.

Alors, la raison pour laquelle nous avons eu cette discussion avec le conseil d'administration, c'est que nous souhaitons avoir cette discussion pendant que l'équipe de révision est toujours en place, pendant que le sujet est toujours à l'esprit des gens pour résoudre tout désaccord possible en alignement avec cette période. Lorsqu'on réfléchit à ce qu'on a fait précédemment, donc deux ans pour la révision holistique, nous pensons que cette nouvelle chronologie correspond tout à fait à ce qui est possible et il y aura donc un rapport final. Alors, diapositive suivante.

Alors je crois qu'on passe maintenant de nouveau à la partie intéressante. Donc je vous cède la parole pour vos questions, Yvette. Ou alors si Larisa souhaite ajouter quelque chose, allez-y.

YVETTE GUIGNEAUX :

Pas de questions en ligne, pas de questions dans le chat. Je ne sais pas s'il y en a dans la salle.

LARISA GURNICK :

Sebastien, allez-y. Une main rapide.

SEBASTIEN BACHOLLET : Oui, deux choses. Premièrement, si on peut commencer avant, c'est super. Pourquoi attendre le mois de septembre pour réunir l'équipe de la révision holistique?

Deuxième commentaire. Quelle que soit la décision, il faut que ça se fasse. On attend, on attend, etc. Mais on pourrait peut-être ajouter encore une chose. Pendant l'été pour l'hémisphère nord, on pourrait rassembler des données pour contribuer au travail de la révision holistique. Quelles que soient les données qu'on collecte, je pense que la réunion de septembre sera de cette manière, pas simplement une introduction des uns et des autres, mais aussi donc enrichie par des données, par des ressources, etc.

JASON KEAN : Merci beaucoup, Sebastien. Est-ce qu'on peut revenir à la diapositive précédente? Vous avez tout à fait raison, Sebastien. J'ai parlé du cycle de vie, des révisions et de la procédure. Et donc justement en septembre, ce serait le début du travail. Nous avons déjà les termes de référence, ils sont rédigés, nous pouvons travailler avec l'équipe de révision qui existe. Donc ce sera en juillet qu'elle sera mise en place. Nous avons déjà un plan de travail proposé avec des informations, des supports. Donc en fait, en septembre, on pourra déjà commencer le travail, on sera prêt donc du point de vue opérationnel. Nous aurons tout ce soutien. Nous sommes là pour que le processus de gestion de projet soit plus efficace. Donc vous avez absolument raison et c'est

justement ce que nous allons faire. Et j'apprécie beaucoup votre commentaire qui fait écho à ce que nous avons déjà prévu.

LARISA GURNICK :

Merci Jason. Je regarde dans la salle pour voir s'il y a d'autres commentaires, d'autres questions sur la révision holistique du projet pilote, l'ATRT4 ou autre? Très bien. Pas de commentaires, pas de questions apparemment. Donc je vous remercie tous pour votre participation. Merci pour cette discussion très riche et nous allons pouvoir poursuivre nos conversations et enfin agir à partir du mois d'avril. Je vous remercie. Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]